



Les Nouvelles

Volume 18 — numéro 19 – 25 janvier 2017

« Le déjeuner de l'année des directions » : une formule gagnante

Le 25 janvier dernier, 15 représentantes et représentants d'organismes membres ont répondu à notre invitation à partager un petit-déjeuner thématique. Une rencontre fort sympathique qui a permis aux participantes et participants de se connaître pour certains, de se retrouver pour d'autres, et d'échanger sur des sujets libres durant la première heure. La deuxième heure de l'activité était consacrée à la présentation du projet de COMACO de réaliser un portrait sur les conditions salariales dans les organismes du maintien dans la communauté. L'objectif était de recueillir des commentaires et recommandations sur le contenu du sondage à l'intention des organismes membres pour la cueillette d'information. Nous remercions les personnes présentes pour leur générosité dans le partage d'expériences et d'informations qui enrichiront considérablement notre démarche. Nous vous tiendrons au courant très bientôt des développements de ce projet.

Soulignons que la formule déjeuner fut très appréciée par la majorité des participantes et participants. C'est donc une activité que nous souhaitons maintenir. Nous vous annonçons dès maintenant la prochaine édition « le déjeuner printanier des directions » qui se tiendra le 19 avril 2017, de 8 h à 10 h dans nos locaux. Des thématiques intéressantes nous ont déjà été proposées lors de la première rencontre. Toutefois, c'est avec plaisir que je recevrai jusqu'au 15 mars prochain les idées des personnes qui n'ont pas pu participer le 25 janvier. Merci de nous faire part des sujets que vous aimeriez aborder dans le cadre de ces rencontres des directions ou de confirmer votre présence à l'adresse suivante : coordination@comaco.qc.ca.

(JR)

Actualité

Maltraitance : l'obligation de dénoncer est essentielle

Dans son [communiqué](#) datant du 18 janvier 2017, le Réseau FADOQ demande au gouvernement d'inclure à son projet de loi contre la maltraitance envers les aînés la

dénonciation obligatoire de tout acte de maltraitance. « C'est la responsabilité de l'État de déclarer clairement que la personne qui tolère une situation de maltraitance a une responsabilité légale, au même titre que la personne qui commet l'acte de maltraitance. Comme c'est le cas ailleurs, le gouvernement doit prévoir de sévères sanctions pour ceux qui ne divulguent pas une situation de maltraitance envers une personne âgée », a fait valoir M. Dupont, le président du Réseau FADOQ.

Régime des rentes : les Québécois ont tout à perdre

Dans un autre [communiqué](#), en date du 17 janvier 2017, le Réseau FADOQ rejette catégoriquement les propositions du gouvernement au sujet des modifications à apporter au Régime de rentes du Québec. Si le scénario mis de l'avant devait se réaliser, les travailleurs du Québec obtiendraient au bout du compte une rente de retraite inférieure d'au moins 12 % à celle de la moyenne des travailleurs canadiens. C'est le point de vue défendu par le président et le directeur général du Réseau FADOQ, Maurice Dupont et Danis Prud'homme, mardi en commission parlementaire.

Appels de projets

L'APPUI : Appel de projets

L'Appui pour les proches aidants d'aînés lançait le 17 janvier dernier un appel de projets nationaux qui vise le développement d'initiatives numériques et de solutions technologiques permettant de soutenir les proches aidants d'aînés sur le territoire québécois. L'appel est en vigueur **jusqu'au 24 février 2017** et s'adresse aux organisations et personnes qui désirent mettre sur pied des projets à portée nationale.

Par l'entremise de l'utilisation des technologies, les projets retenus feront preuve d'innovation et d'adaptation, afin de répondre aux besoins variés des proches aidants d'aînés et visant une amélioration de leur qualité de vie. Pour plus de détails, consultez le cahier d'appel de projets en *pièce jointe*, ou contactez Kim Fredricks, conseillère aux régions et chargée de projets Fredricksk@lappui.org ou au 514 789-2460, poste 191.

Prix pour le bénévolat du Canada

Il reste une semaine pour déposer une candidature pour le Prix pour le bénévolat du Canada. Les candidatures d'organismes sans but lucratif, d'un bénévole, de groupe de bénévoles ou d'une entreprise, sont acceptées. Les lauréats des Prix seront honorés lors d'une cérémonie et ils seront invités à choisir un organisme sans but lucratif qui recevra une subvention de 5 000 \$ (prix régional) ou de 10 000 \$ (prix national). Pour obtenir plus de renseignements, visitez Canada.ca/prix-benevolat ou composez le 1-877-825-0434. Vous avez jusqu'au **3 février 2017** pour répondre à l'appel de candidatures.

Mobilisations

Formation 10 milliards de solutions : nous avons les moyens de faire autrement

Il reste encore des places de disponibles pour la prochaine formation du **RIOCM** sur les solutions fiscales. Cette formation vous permettra de comprendre et de vous approprier un éventail de mesures fiscales progressistes et de mécanismes de contrôle des dépenses qui permettraient au gouvernement du Québec de renflouer ses coffres afin de financer adéquatement les programmes sociaux et les services publics. En effet, les groupes sociaux membres de la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics ont identifié 10 milliards \$ de revenus qui viennent contredire le discours ambiant selon lequel il faut « se serrer la ceinture » et « vivre à la hauteur de nos moyens ». Dans un contexte où le gouvernement effectue des compressions drastiques dans les finances publiques au nom de l'équilibre budgétaire, le RIOCM veut faire la démonstration qu'il est possible de faire autrement. L'austérité n'est pas une fatalité! Cette formation aura lieu le **Mercredi 1er février de 9 h à 12 h** au Centre St-Pierre. Gratuit pour les membres du RIOCM / 20\$ par personne pour les non-membres. Pour vous inscrire : inscriptions@riocm.ca.

Version imprimable ci-jointe.

Offre d'emploi ci-jointe.